



Liberté • Egalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

DOSSIER DE PRESSE

RACCORDEMENT A2/A23 : OUVERTURE À LA CIRCULATION DU VIADUC LE 16 DECEMBRE



**Dossier de presse disponible sur
www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Espace-presse**

Nathalie Richer, responsable du pôle maîtrise d'ouvrage
Christophe Husser, responsable service infrastructures

03 20 40 43 09

nathalie.richer@developpement-durable.gouv.fr
christophe.husser@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
44 rue de Tournai – 59019 Lille cedex

Tél : 03 20 13 48 48 - Télécopie : 03 20 13 48 78 – www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr

SOMMAIRE

Communiqué de presse	p. 3
Les travaux réalisés et à venir	p. 4
Une infrastructure qui contribue à l'économie locale	p. 4
Le complément d'échangeur, bretelle Paris vers Lille, en quelques mots	p. 5
Les services de l'État mobilisés sur ce projet	p. 5
Le parti architectural du viaduc	p. 6
Plan des travaux	p. 7
Retour en images sur la construction du viaduc	p. 8



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 13 décembre 2016

Communiqué de presse

RACCORDEMENT A2/A23 : OUVERTURE À LA CIRCULATION DU VIADUC



Thierry Devimeux, sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes, représentant Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, inaugure le viaduc permettant de relier l'A2 à l'A23, avec Alain Bocquet, député du Nord, maire de Saint-Amand-les-Eaux, président de la Communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut et Laurent Degallaix, député du Nord, maire de Valenciennes, président de la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole, le mardi 13 décembre.

L'ouverture à la circulation du viaduc, pièce maîtresse de l'échangeur permettant la liaison entre l'A2 en provenance de Denain vers l'A23 en direction de Lille aura lieu le 16 décembre dans la matinée.

Des investissements financiers importants en faveur du développement du territoire

Ce projet, d'un coût de 41 millions d'euros, vient achever un programme de grands travaux engagés par l'État en faveur du développement des territoires.

Les travaux permettant l'achèvement du raccordement de l'A2 à l'A23 ont démarré en 2013. Ils se termineront au premier trimestre 2017, clôturant ainsi le programme de construction de l'échangeur entre les autoroutes A2 et A23, engagé au précédent contrat de plan État-Région. Il bénéficie aussi d'un cofinancement des Communautés d'agglomération Valenciennes Métropole et de La Porte du Hainaut, pour un montant total de 5,8 millions d'euros, au titre du programme de développement et modernisation des itinéraires 2009-2014 et du contrat de plan État-région 2015-2020.

L'amélioration de la fluidité du trafic et de la sécurité routière

Cet aménagement routier améliore la fluidité des échanges économiques autour de l'agglomération de Valenciennes. La nouvelle bretelle relie directement l'A2 depuis Cambrai et Denain vers l'A23 en direction de Lille. La traversée de la commune de La Sentinelle est également soulagée des trafics d'échange. Le cadre de vie et la sécurité des riverains de la RD 630 s'en trouveront améliorés.

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Hauts-de-France assure, pour le compte de l'État, la fonction de maître d'ouvrage, assistée par la direction interdépartementale des routes du Nord comme maître d'œuvre.

Prévenir les atteintes à l'environnement

Le projet comprend une mise aux normes de l'assainissement existant. Le réseau d'assainissement créé permettra de traiter l'ensemble des eaux de ruissellement des autoroutes A2 et A23 dans le secteur. Les bassins de rétention et de décantation sont dimensionnés vis-à-vis de la pollution chronique et de la pollution accidentelle. Le site de l'échangeur entre les autoroutes A2 et A23 fera l'objet d'un aménagement paysager en vue d'une mise en valeur du paysage de la vallée et de l'étang du Vignoble.

LES TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR

2009	Reconstruction de l'ouvrage d'art et rétablissement de la RD59 Dans le cadre du projet de construction de cet échangeur autoroutier, les études de trafic ont mis en exergue la nécessité de réaliser des travaux d'élargissement de l'autoroute A2, consistant en la création d'une amorce de bretelle de sortie. À cette fin, la voie d'entrecroisement dans le sens Paris vers Bruxelles, entre l'échangeur de La Sentinelle et l'échangeur A2/A23, devait se prolonger sous l'ouvrage franchissant l'autoroute A2 et supportant la RD59. Afin de créer l'élargissement nécessaire, l'ouvrage d'art existant, dont les piles n'étaient pas suffisamment espacées, devait être démoli, puis reconstruit. Mise en service de la bretelle de l'A2 en provenance de Lille vers l'A23 en direction de Paris du complément d'échangeur
2013-2014	Réalisation des travaux des remblais d'élargissement de l'autoroute, création de 3 bassins d'assainissement et 2 filtres à sable à proximité de l'étang du Vignoble.
2014-2015	Construction du viaduc surplombant l'A2 et l'A23 Il s'agit d'un viaduc courbe d'environ 190 mètres, culminant à 14 mètres, assemblé en 10 tronçons, présentant un dévers de 7 %, pour un poids global de 720 tonnes et un coût de 7,2 millions d'euros.
octobre 2015 à mars 2017	Derniers travaux nécessaires à la mise en service du complément d'échangeur A2/A23 Ils comprennent l'aménagement du giratoire et de l'aire de La Sentinelle, la fin des travaux de terrassements et d'assainissements, les raccordements aux réseaux locaux, la réalisation des chaussées et des équipements.
2017 - 2018	Réalisation des aménagements paysagers dans l'objectif de mise en valeur le paysage de la vallée et de l'étang du Vignoble.

UNE INFRASTRUCTURE QUI CONTRIBUE À L'ÉCONOMIE LOCALE

La construction de ce chaînon manquant permet la desserte d'un bassin industriel de 350 000 habitants sur l'arrondissement et, plus largement, pour environ un million d'habitants vivant sur le territoire du Hainaut.

Les travaux sont situés dans un nœud autoroutier avec 55 000 véhicules par jour circulant sur l'A2 et 45 000 sur l'A23, avec un taux de poids lourds de près de 14%.

A terme, ce sont 1 200 véhicules à l'heure de pointe du soir qui emprunteront le viaduc et la nouvelle bretelle reliant l'A2 à l'A23.

Par ailleurs, ce chantier est l'occasion pour la DREAL de travailler sur l'insertion sociale, en collaboration avec la Maison de l'emploi du Valenciennois, avec un objectif de valorisation de plus de 4 200 heures et déjà deux contrats de professionnalisation de 12 mois.

LE COMPLÉMENT D'ÉCHANGEUR, BRETELLE PARIS VERS LILLE, EN QUELQUES MOTS

- Un coût global de 32 millions d'euros ;
- Un viaduc courbe de 190 mètres de long culminant à 14 mètres ;
- Un nouveau carrefour giratoire accompagné d'une nouvelle bretelle d'entrée sur l'autoroute A2 et un réaménagement d'une partie de l'aire de service ;
- L'élargissement de l'ouvrage d'art franchissant l'A2 et supportant la RD59 à Trith-Saint- Léger ;
- Le déplacement préalable de nombreux réseaux concessionnaires pour libérer les emprises dont en particulier une canalisation air liquide, une canalisation de gaz haute pression et une ligne très haute tension ;
- Sept nouveaux bassins de traitement des eaux pluviales pour 10,4 km de chaussées dimensionnés de manière à traiter la pollution chronique (des filtres à sable traitent les eaux avant leur rejet dans le milieu naturel) et accidentelle (des systèmes de by pass permettent de piéger la pollution accidentelle dans un bassin) ;
- La réalisation de sept fonçages sous les autoroutes A2 et A23 pour relier le réseau d'assainissement ;
- La suppression d'un accès à l'A23 depuis l'avenue Jean Jaurès ;
- Un nouvel accès à l'avenue Jean Jaurès (RD 630) depuis l'A2 ;
- L'élargissement de la bretelle de l'A23 en provenance de Lille vers l'A2 direction Bruxelles.

LES SERVICES DE L'ÉTAT MOBILISES SUR CE PROJET

L'État intervient aux différentes phases d'avancement de l'opération de complément d'échangeur entre les autoroutes A2 et A23 :

- La DREAL est maître d'ouvrage de l'opération. Garante du respect du coût et des délais, elle en définit le programme.
- La direction interdépartementale des routes Nord (DIR) Nord est maître d'œuvre de l'opération. Elle est chargée de la conception technique des ouvrages et des relations avec l'entreprise. La DIR est également exploitant du réseau routier national. À ce titre, elle veille à ce que les restrictions de circulation soient les moins pénalisantes possibles pour les automobilistes du secteur.

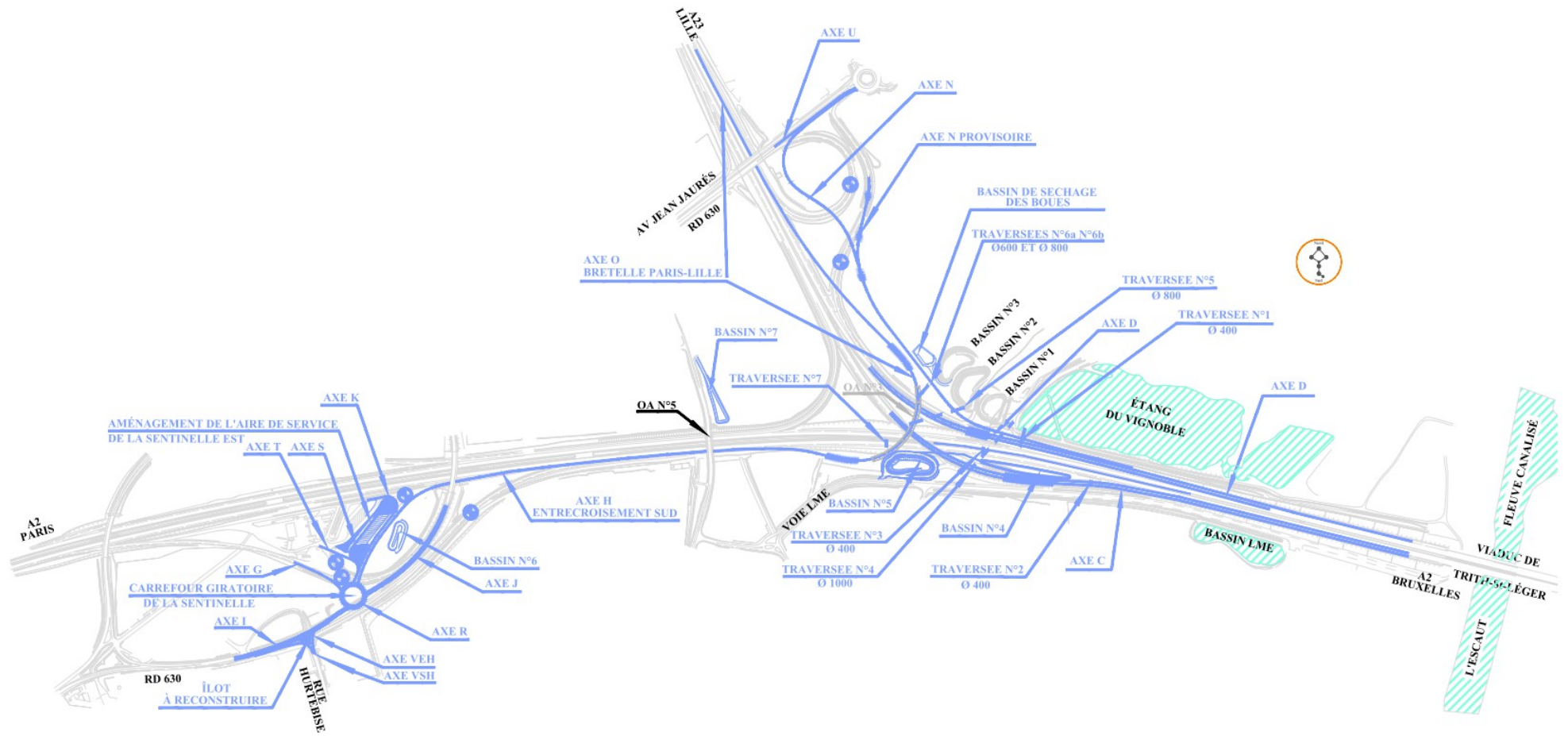
LE PARTI ARCHITECTURAL DU VIADUC

La situation centrale par rapport à l'échangeur existant, la hauteur d'un tablier à 14 mètres et un tracé rayonnant serré (rayon de 120 mètres, ce qui induit une pente transversale de 7 % sur l'ouvrage) font de ce viaduc, assurant la liaison d'une bretelle entre A2 et A23, un ouvrage remarquable de ce nœud autoroutier.

Des options de simplicité et d'efficacité des lignes architecturales ont été retenues pour exprimer la silhouette de cette structure (l'épure des piles et la colorimétrie de la charpente du tablier).



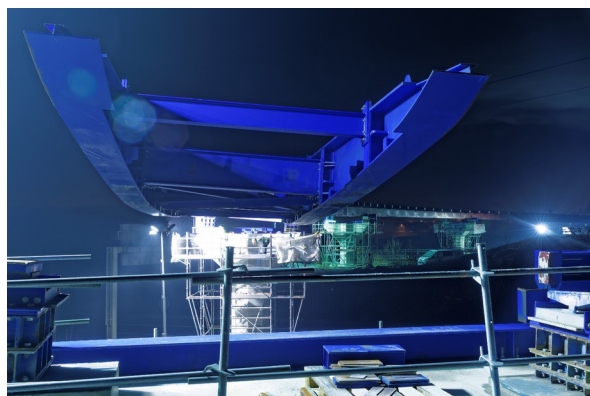
PLAN DES TRAVAUX



RETOUR EN IMAGES SUR LA CONSTRUCTION DU VIADUC



Livraison des caissons formant la charpente métallique du viaduc



Lançage de la charpente métallique



Le viaduc

Des photographies des travaux sont mises à disposition sur l'espace presse : www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Espace-presse